

GÉORISQUES

Rapport de risques

 **Commune recherchée :**

76400 Fécamp

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

7 Risques naturels identifiés :



INONDATION

 sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE

 sur ma commune :

EXISTANT



**RISQUES CÔTIERS (SUBMERSION
MARINE, TSUNAMI)**

 sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME

 sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN

 sur ma commune :

EXISTANT



**RETRAIT GONFLEMENT DES
ARGILES**

 sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON

 sur ma commune :

FAIBLE

4 Risques technologiques identifiés :



**INSTALLATIONS INDUSTRIELLES
CLASSÉES (ICPE)**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



**CANALISATIONS DE TRANSPORT
DE MATIÈRES DANGEREUSES**

 sur ma commune :

CONCERNÉ



NUCLÉAIRE

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS

E1 sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Fécamp

Risque sur la commune **EXISTANT**

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : PPRI-Valmont et Ganzeville

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRI-Valmont et Ganzeville a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 22/02/2002

Date d'approbation : 29/03/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par une crue à débordement lent de cours d'eau](#)

[Par ruissellement et coulée de boue](#)

[Par remontées de nappes naturelles](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Risques côtiers (submersion marine, tsunami)

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM76

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

9 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risque d'inondation sur Fecamp

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0000309A	Inondations et/ou Coulées de Boue	07/05/2000	21/06/2000
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9800231A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/05/1998	01/07/1998
INTE9500070A	Inondations et/ou Coulées de Boue	17/01/1995	08/02/1995
INTE9300315A	Inondations et/ou Coulées de Boue	02/12/1992	08/07/1993
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/1990	23/03/1990
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/02/1990	23/03/1990
NOR19850111	Mouvement de Terrain	22/11/1984	26/01/1985
NOR19840511	Inondations et/ou Coulées de Boue	23/01/1984	24/05/1984

Risque de remontées de nappe sur Fécamp

 Risque sur la commune **EXISTANT**

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risques côtiers sur Fécamp

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les risques littoraux sont causés par plusieurs types de phénomènes.

- La submersion marine : c'est une inondation temporaire des zones côtières par la mer dans des conditions météorologiques et de marée défavorables (augmentation du niveau moyen de la mer pendant une dépression, déferlement de fortes vagues).
- Les tsunamis : ce sont des vagues de grande hauteur, provoquées par des séismes ou des séismes sous-marins. Les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres de hauteur sur certains territoires d'outre-mer.
- Le changement climatique a pour conséquence une augmentation du niveau moyen de la mer, ce qui aggrave aussi les risques littoraux.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



PPRN : **PPRi-Valmont et Ganzeville**

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Risques côtiers (submersion marine, tsunami) nommé PPRi-Valmont et Ganzeville a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 22/02/2002

Date d'approbation : 29/03/2012

Le PPR couvre les aléas suivant :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Ce PPR couvre également les aléas suivants :

- Inondation

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Inondation](#)

[Par submersion marine](#)

3 évènements liés aux risques côtiers classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Risques côtiers sur Fécamp

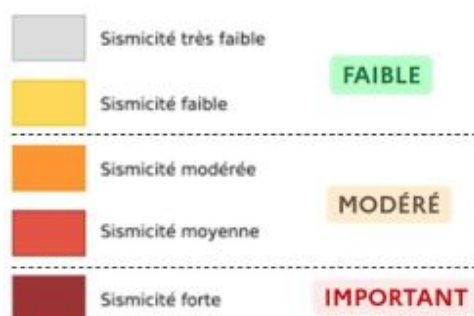
Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	26/02/1990	23/03/1990
INTE9000113A	Inondations et/ou Coulées de Boue	11/02/1990	23/03/1990

Risque de séisme sur Fécamp

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Fécamp

Risque sur la commune **EXISTANT**

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaisements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement



Informations détaillées :



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Mouvement de terrain](#)

[Recul du trait de côte et de falaises](#)

[Affaisements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0000626A	Effondrement et/ou Affaisement	07/05/2000	22/11/2000
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9500304A	Effondrement et/ou Affaisement	27/01/1995	03/08/1995
NOR19850111	Mouvement de Terrain	22/11/1984	26/01/1985

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.

Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

Risque de retrait gonflement des argiles sur Fécamp

 Risque sur la commune **MODÉRÉ**

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Fécamp

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Fecamp

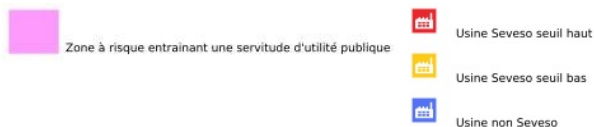
 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
BACARDI-MARTINI PRODUCTION	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Fécamp

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).

 Produits chimiques  Hydrocarbures  Gaz naturel

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Fécamp

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.

-  Centrale nucléaire de production d'électricité
-  Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
-  Gestion des déchets radioactifs
-  Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
-  Cycle du combustible
-  Cycle du combustible avec risque iode
-  Activités de recherche
-  Activités de recherche avec risque iode
-  Installation en démantèlement
-  Installation en démantèlement avec risque iode
-  Autres activités industrielles

Informations détaillées :



Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site [santé.fr](https://www.santé.fr).



DDRM : **DDRM76**

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

[Nucléaire](#)

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Fecamp

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Paluel	PALUEL	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Fécamp

 Risque sur la commune **CONCERNÉ**

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.



SUP :

Votre commune contient un sol pollué occasionnant des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

16 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
11100027	Glissement	
11100028	Glissement	
11100030	Glissement	
11100949	Effondrement / Affaissement	Quai de Verdun
11100950	Effondrement / Affaissement	
11100951	Glissement	
11100952	Glissement	
11100953	Effondrement / Affaissement	
11100954	Effondrement / Affaissement	
11100955	Effondrement / Affaissement	
11100956	Effondrement / Affaissement	
11100957	Effondrement / Affaissement	
11100958	Effondrement / Affaissement	
11101318	Chute de blocs / Eboulement	
11101976	Effondrement / Affaissement	
22300342	Effondrement / Affaissement	FECAMP

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

160 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0000740	carrière	76259-111
HNOIE0000741	carrière	76259-110
HNOIE0000742	indéterminé	76259-261
HNOIE0000743	carrière	76259-078
HNOIE0000744	indéterminé	76259-170
HNOIE0000745	indéterminé	76259-112
HNOIE0000746	indéterminé	76259-171
HNOIE0000747	indéterminé	76259-172
HNOIE0000748	carrière	76259-127
HNOIE0000749	carrière	76259-113
HNOIE0000750	carrière	76259-114
HNOIE0000751	indéterminé	76259-115
HNOIE0000752	indéterminé	76259-173
HNOIE0000753	indéterminé	76259-174
HNOIE0000754	indéterminé	76259-049
HNOIE0000755	carrière	76259-117
HNOIE0000756	carrière	76259-118
HNOIE0000757	ouvrage civil	76259-030
HNOIE0000758	indéterminé	76259-163
HNOIE0000759	indéterminé	76259-164
HNOIE0000760	indéterminé	76259-165
HNOIE0000761	carrière	76259-025
HNOIE0000762	carrière	76259-034
HNOIE0000763	carrière	76259-167
HNOIE0000764	ouvrage civil	76259-107
HNOIE0000765	indéterminé	76259-088
HNOIE0000766	indéterminé	76259-128
HNOIE0000767	indéterminé	76259-160
HNOIE0000768	indéterminé	76259-140
HNOIE0000769	indéterminé	76259-142
HNOIE0000770	indéterminé	76259-141
HNOIE0000771	indéterminé	76259-143
HNOIE0000772	indéterminé	76259-144
HNOIE0000773	indéterminé	76259-145
HNOIE0000774	indéterminé	76259-150
HNOIE0000775	indéterminé	76259-149
HNOIE0000776	indéterminé	76259-148
HNOIE0000777	indéterminé	76259-147
HNOIE0000778	indéterminé	76259-146

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0000779	indéterminé	76259-152
HNOIE0000780	indéterminé	76259-151
HNOIE0000781	indéterminé	76259-153
HNOIE0000782	ouvrage civil	76259-156
HNOIE0000783	ouvrage civil	76259-155
HNOIE0000784	carrière	76259-158
HNOIE0000785	indéterminé	76259-020
HNOIE0000786	indéterminé	76259-175
HNOIE0000787	indéterminé	76259-176
HNOIE0000788	indéterminé	76259-161
HNOIE0000789	carrière	76259-181
HNOIE0000790	carrière	76259-027
HNOIE0000791	carrière	76259-035
HNOIE0000792	indéterminé	76259-177
HNOIE0000793	indéterminé	76259-001
HNOIE0000794	indéterminé	76259-131
HNOIE0000795	ouvrage civil	76259-042
HNOIE0000796	ouvrage civil	76259-040
HNOIE0000797	ouvrage civil	76259-041
HNOIE0000798	ouvrage civil	76259-038
HNOIE0000799	indéterminé	76259-026
HNOIE0000800	indéterminé	76259-245
HNOIE0000801	indéterminé	76259-246
HNOIE0000802	ouvrage militaire	76259-248
HNOIE0000803	ouvrage militaire	76259-249
HNOIE0000804	ouvrage militaire	76259-250
HNOIE0000805	ouvrage militaire	76259-251
HNOIE0000806	ouvrage militaire	76259-252
HNOIE0000807	indéterminé	76259-257
HNOIE0000808	indéterminé	76259-258
HNOIE0000809	indéterminé	76259-259
HNOIE0000810	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000811	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000812	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000813	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000814	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000815	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000816	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000817	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000818	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000819	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000820	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000821	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000822	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000823	ouvrage militaire	76259-261

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0000824	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000825	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000826	ouvrage militaire	76259-261
HNOIE0000827	ouvrage militaire	76259-262
HNOIE0000828	ouvrage militaire	76259-263
HNOIE0000829	indéterminé	76259-264
HNOIE0000830	indéterminé	76259-265
HNOIE0000831	indéterminé	76259-266
HNOIE0000834	naturelle	76259-024
HNOIE0013400	ouvrage militaire	76670-047
HNOIE0013401	ouvrage militaire	76670-048
HNOIE0013402	ouvrage militaire	76670-049
HNOIE0015417	carrière	76259-169
HNOIE0015418	carrière	76259-085
HNOIE0015419	carrière	76259-076
HNOIE0015420	carrière	76259-157
HNOIE0015421	carrière	76259-022
HNOIE0015422	indéterminé	76259-210
HNOIE0015423	ouvrage militaire	76259-254
HNOIE0015424	ouvrage militaire	76259-255
HNOIE0015425	carrière	76259-003
HNOIE0015426	carrière	76259-082
HNOIE0015427	ouvrage militaire	76259-178
HNOIE0015428	carrière	76259-002
HNOIE0015429	carrière	76259-108
HNOIE0015430	carrière	76259-180
HNOIE0015431	carrière	76259-109
HNOIE0015432	ouvrage militaire	76259-104
HNOIE0015433	carrière	76259-074
HNOIE0015434	carrière	76259-014
HNOIE0015435	carrière	76259-015
HNOIE0015436	carrière	76259-016
HNOIE0015437	carrière	76259-017
HNOIE0015438	carrière	76259-004
HNOIE0015439	carrière	76259-012
HNOIE0015440	ouvrage militaire	76259-106
HNOIE0015441	carrière	76259-005
HNOIE0015442	carrière	76259-006
HNOIE0015443	carrière	76259-007
HNOIE0015444	carrière	76259-008
HNOIE0015445	carrière	76259-011
HNOIE0015446	ouvrage militaire	76259-179
HNOIE0015447	carrière	76259-019
HNOIE0015448	carrière	76259-021
HNOIE0015449	ouvrage militaire	76259-103

Identifiant	Type	Nom
HNOIE0015450	ouvrage militaire	76259-105
HNOIE0015451	carrière	76259-069
HNOIE0015452	indéterminé	76259-212
HNOIE0015453	indéterminé	76259-195
HNOIE0015454	indéterminé	76259-200
HNOIE0015455	indéterminé	76259-201
HNOIE0015456	indéterminé	76259-208
HNOIE0015457	indéterminé	76259-229
HNOIE0015458	ouvrage civil	76259-209
HNOIE0015459	indéterminé	76259-194
HNOIE0015460	indéterminé	76259-228
HNOIE0015461	ouvrage civil	76259-215
HNOIE0015462	ouvrage civil	76259-216
HNOIE0015463	carrière	76259-087
HNOIE0015464	indéterminé	76259-230
HNOIE0015465	indéterminé	76259-231
HNOIE0015466	ouvrage civil	76259-022
HNOIE0015467	carrière	76259-018
HNOIE0015468	ouvrage civil	76259-168
HNOIE0015469	indéterminé	76259-222
HNOIE0015470	ouvrage civil	76259-237
HNOIE0015471	indéterminé	76259-232
HNOIE0015472	indéterminé	76259-233
HNOIE0015473	carrière	76259-021
HNOIE0015474	carrière	76259-009
HNOIE0015475	carrière	76259-013
HNOIE0015476	carrière	76259-083
HNOIE0018340	indéterminé	76183-026
HNOIE0021009	ouvrage militaire	76259-247
HNOIE0021010	ouvrage militaire	76259-256
HNOIE0021011	ouvrage militaire	76259-260

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

16 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001058701	WOLSELEY France Bosi ex RESEAU-PRO (PBM) ex La Centrale des Bois	En cours
SSP000445401	UMICORE EX MAPRAL	Clôturée
SSP000443201	Atelier bus (ex-Arcangioli)	Clôturée
SSP001067401	DMS FÉCAMP	Clôturée
SSP000444801	Ecole maternelle et primaire La providence	Clôturée
SSP000443201	Atelier bus (ex-Arcangioli)	Clôturée
SSP000445301	ex-GALVANISATION FÉCAMPOISE	Clôturée
SSP001257201	Groupe scolaire "La Providence"	Clôturée
SSP419889201	Société Fécampoise de Supermarchés	Clôturée
SSP000445301	ex-GALVANISATION FÉCAMPOISE	Clôturée
SSP000445401	UMICORE EX MAPRAL	Clôturée
SSP000443201	Atelier bus (ex-Arcangioli)	Clôturée
SSP000445401	UMICORE EX MAPRAL	Clôturée
SSP000445401	UMICORE EX MAPRAL	Clôturée
SSP000445501	Ancienne usine à gaz	Clôturée
SSP000445301	ex-GALVANISATION FÉCAMPOISE	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

107 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4087376	PB & M NORMANDIE	En arrêt	
SSP3864922		Indéterminé	
SSP3864921		Indéterminé	
SSP3864920		Indéterminé	
SSP3864919		Indéterminé	
SSP3864918		Indéterminé	
SSP3864917		Indéterminé	
SSP3864871	station service (Ct Cial CARREFOUR ex	Indéterminé	
SSP3864864	Blanchisserie Fécampoise	En arrêt	
SSP3864858	scierie	Indéterminé	
SSP3864800		Indéterminé	
SSP3864734		En arrêt	
SSP3864674		Indéterminé	
SSP3864529	station service	Indéterminé	
SSP3864511	atelier, chantier	En arrêt	
SSP3863688	chocolaterie	En arrêt	
SSP3862993		Indéterminé	
SSP3862992		En arrêt	
SSP3862991		En arrêt	
SSP3862990		Indéterminé	
SSP3862989		Indéterminé	
SSP3862988		Indéterminé	
SSP3862987		Indéterminé	
SSP3862986		En arrêt	
SSP3862985		En arrêt	
SSP3862984		En arrêt	
SSP3862983		En arrêt	
SSP3862982		Indéterminé	
SSP3862981		En arrêt	
SSP3862980		En arrêt	
SSP3862979		Indéterminé	
SSP3862978		Indéterminé	
SSP3862976		Indéterminé	
SSP3862975		Indéterminé	
SSP3862974		Indéterminé	
SSP3862973		Indéterminé	
SSP3862972		Indéterminé	
SSP3862971		En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3862970		Indéterminé	
SSP3862969		En arrêt	
SSP3862968		En arrêt	
SSP3862967		Indéterminé	
SSP3862966		En arrêt	
SSP3862965		Indéterminé	
SSP3862964		En arrêt	
SSP3862963		Indéterminé	
SSP3862962		Indéterminé	
SSP3862961		En arrêt	
SSP3862960		En arrêt	
SSP3862959		En arrêt	
SSP3862958		Indéterminé	
SSP3862957		En arrêt	
SSP3862956		Indéterminé	
SSP3862955		Indéterminé	
SSP3862954		En arrêt	
SSP3862953		Indéterminé	
SSP3862952		Indéterminé	
SSP3862951		En arrêt	
SSP3862950		En arrêt	
SSP3862949		Indéterminé	
SSP3862948	"Relais de la Trinité"	Indéterminé	
SSP3862947		Indéterminé	
SSP3862946		Indéterminé	
SSP3862945	site EDF - GDF	En arrêt	
SSP3862944		Indéterminé	
SSP3862943		En arrêt	
SSP3862942		Indéterminé	
SSP3862941		Indéterminé	
SSP3862940		En arrêt	
SSP3862939		Indéterminé	
SSP3862938		Indéterminé	
SSP3862937		En arrêt	
SSP3862936		Indéterminé	
SSP3862935	supermarché STOC	Indéterminé	
SSP3862934		Indéterminé	
SSP3862933		Indéterminé	
SSP3862932		Indéterminé	
SSP3862931		Indéterminé	
SSP3862930		Indéterminé	
SSP3862929		Indéterminé	
SSP3862928		Indéterminé	
SSP3862927		En arrêt	
SSP3862926		Indéterminé	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3862925		Indéterminé	
SSP3862924		En arrêt	
SSP3862923		Indéterminé	
SSP3862922	ACF	Indéterminé	
SSP3862921		En arrêt	
SSP3862920		En arrêt	
SSP3862919		Indéterminé	
SSP3861001		En arrêt	
SSP3860952		Indéterminé	
SSP3860951		En arrêt	
SSP3860950		Indéterminé	
SSP3860949		En arrêt	
SSP3860948		Indéterminé	
SSP3860947	Dépôt de goudrons	En arrêt	
SSP3860946		Indéterminé	
SSP3860945		Indéterminé	
SSP3860944		Indéterminé	
SSP3860652		Indéterminé	
SSP3860651		Indéterminé	
SSP3860650		Indéterminé	
SSP3860649		Indéterminé	
SSP506561	ALBATRE RECYCLAGE SERVICE	En arrêt	
SSP506098	HOUVENAGHEL HENNEQUIN ENERGIE	En arrêt	
SSP500316	AUTOS CARS GRIS	En arrêt	



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les
inondations concernent une très grande
majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la **mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un **diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre **kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de **protection à installer** : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une **zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTÉZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment



Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR**, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la **préfecture** : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir

- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE** pour le reconnaître en cas d'événement

- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

Alerte



Fin d'alerte



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS**, arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours

- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels

- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitiez toute flamme ou étincelle



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE** les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant, elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode** dans les pharmacies partenaires sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE**, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **S'IL PLEUT**, laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS**, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **PRENEZ DE L'IODE**, uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet



Pendant toute la durée de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr